

Mode opératoire pour participer à une consultation publique

→ Cliquer sur le lien de la consultation publique en question

Nous vous proposons d'utiliser la connexion via « Démarches-simplifiées ».

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE « DEMARCHES SIMPLIFIEES »	VOUS AVEZ UN COMPTE « DEMARCHES SIMPLIFIEES »
<p>→ Cliquez sur « Créer un compte demarches-simplifiées.fr »</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Saisissez votre adresse mail puis un mot de passe de votre choix</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Cliquez sur « Créer un compte »</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Activer votre compte en ouvrant votre boîte mail et en cliquant sur le lien d'activation</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Commencer la démarche</p>	<p>→ Cliquer sur « J'ai déjà un compte »</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Entrez votre email et votre mot de passe puis « se connecter »</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>→ Commencez la démarche</p>

N'oubliez pas d'argumenter vos avis.

Merci pour votre démarche